Image not found or type unknown

Hypothèque sur un bien apres jugement

Par **gerard04500**, le **12/04/2017** à **14:59**

Suite à un jugement de référé du 10 mai 2016 reconnaissant le remboursement de mon compte courant à mon profit (plus de 250 000€)
J'ai déposé une hypothèque provisoire sur un immeuble le 08 février 2016 qui a été sigifié à mon adversaire

Quelques temps après le 21/06/2016 mon adversaire se met en en liquidation judiciaire, le juge autorisant la poursuite de l'activité juqu'au 31/11/2016.
De mon coté j'ai rendu mon hypotèque provisoire en définitive le 28/spetembre 2016
celle ci a été dénoncé au liquidateur judiciaire
J'ai produit ma créance et depuis plus de nouvelles

Qu'en pensez vous, le liquidateur peut il refuser ma créance? si l'immeuble est mis à la vente,serais-je prioritaire (bien sur après les impots etc etc)
merci d'avance
Gérard

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés